

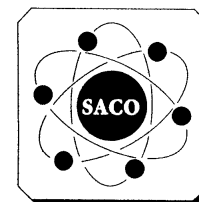


**Comité de rivière
Romanche**

Lundi 12 décembre 2011

Maison Romanche Énergies à Gavet

Comité de rivière Romanche du 12 décembre 2011





Ordre du jour prévisionnel :

- 1. Approbation du compte-rendu du 5 juillet 2011**
- 2. Point sur les études préalables**
- 3. État d'avancement du dossier définitif du Contrat de rivière Romanche**
- 4. Zoom sur les fiches actions « zones humides »**
- 5. Point financier**
- 6. Calendrier**
- 7. Questions diverses**



1. Approbation du compte-rendu du 5 juillet 2011

Rappel des questions abordées:

- **Présentation du projet de Contrat de rivière**
- **Participation financière des collectivités du bassin versant au fonctionnement du Comité de rivière**
- **Conséquence du projet de SDCI sur le fonctionnement du Comité rivière**
- **Calendrier**



2. Bilan des études préalables

Schéma directeur d'assainissement :

- de l'Oisans et de la Basse Romanche (23 communes)
 - de Montchaboud (finalisé) + Vaulnaveys-le-Bas (lancement janv 2012)
- toutes les communes du bassin versant sont dotées d'un SDA

Schéma directeur d'alimentation en eau potable (en cours de finalisation)

→ toutes les communes du bassin versant sont dotées d'un SDAEP

ATTENTION - VALIDATION DES RAPPORTS AVANT LE 31/12/2011

2. Bilan des études préalables

- **Étude « rivières » : diagnostic établi pour tout le bassin versant, assorti de propositions d'actions**
Étude complémentaire hydraulique et écologique lancée sur le Vernon en septembre 2011
- **Étude nappe de la plaine de Bourg d'Oisans : synthèse de l'état des lieux établie**
Besoin d'études complémentaires pour mieux comprendre la nappe et ainsi mieux la préserver
- **Étude sur les refuges et restaurants d'altitude:**
 - 86 établissements diagnostiqués
 - travaux préconisés et hiérarchisés



3. Dossier définitif du Contrat – état d'avancement

Plan du dossier:

- **Contexte du bassin versant**

Périmètre, émergence Contrat, acteurs de l'eau, documents encadrant le Contrat, autres procédures en cours sur le bassin, grands projets

- **Caractéristiques du bassin versant**

Issues de l'étude multifonctionnelle « rivières »: hydrologie, géologie, hydrogéologie, espaces naturels et aquatiques, usages...

- **État des lieux, enjeux et objectifs de la gestion de l'eau sur le BV**

- **Suivi et évaluation du Contrat**

- **Engagement contractuel**

- **Programme d'actions**

3. 1 Enjeux et objectifs du Contrat de rivière

ENJEU N°1 – AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L’EAU

- Suivre la qualité des cours d’eau
- Réduire les pollutions domestiques
- Réduire les pollutions agricoles
- Réduire les pollutions industrielles

ENJEU N°2 - PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

- Restaurer la morphologie des milieux aquatiques
- Mieux gérer le transport sédimentaire
- Restaurer la continuité biologique
- Préserver les zones humides
- Assurer la gestion de la ripisylve

3. 1 Enjeux et objectifs du Contrat de rivière

ENJEU N°3 - GERER LES RISQUES D'INONDATION

- Limiter les conséquences sur les personnes et les biens d'éventuelles inondations

ENJEU N°4 - PRÉSERVER LA RESSOURCE ET SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Assurer l'alimentation en eau potable des populations, tant en quantité qu'en qualité

ENJEU N°5 - RENFORCER LA GESTION LOCALE DE L'EAU

- Animer le Contrat
- Évaluer le Contrat
- Sensibiliser le grand public, Communiquer
- Considérer l'eau comme élément du développement touristique

3.2 Programme d'actions

ENJEU N°1 – AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Suivre la qualité des cours d'eau (CLE Drac-Romanche – 1 fiche action)

Réduire les pollutions domestiques (46 fiches actions)

Création de 5 ou 6 STEP's (environ 16 000 EH traités)

Traitement de la pollution azotée à Aquavallées et extension (SACO)

Amélioration de la collecte: raccordements d'habitations, réhabilitation de réseaux, mise en séparatif, lutte contre les eaux claires parasites, mise en place de l'autosurveillance

Mise en conformité des installations ANC (refuges, restaurants d'altitude... particuliers)

Réduire les pollutions agricoles (2 fiches actions)

Diagnostic agricole des exploitations sur la plaine de Bourg d'Oisans (CCO)

Amélioration ouvrages de stockage des effluents d'élevage autour des lacs de Laffrey (Agriculteurs)

Réduire les pollutions industrielles (2/3 fiches actions)

Travail en cours de la CLE Drac-Romanche (groupe de travail « eau et industriels »)

Protection de l'ancienne décharge de Gavet contre les inondations (Rio Tinto)

3.2 Programme d'actions

ENJEU N°2 - PRESERVER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

Restaurer la morphologie des milieux aquatiques

5 Fiches actions valorisation environnementale (SYMBHI)

Restauration Lautaret (Villar d'Arène?)

Restauration Courbarey (CCO)

Restauration ruisseau (Champ-sur-Drac?)

Travaux suite à l'étude sur le Vernon - démarrage étude en sept 2011 (Vizille & communes)

Efforts de diversification habitats piscicoles Eau d'Olle (ADIDR)

Mieux gérer le transport sédimentaire

Plan de gestion du transport solide (SACO)

Étude de gestion des sédiments de la retenue du Chambon (EDF)

Suivi du profil en long de la Haute Romanche (CG05)

3.2 Programme d'actions

ENJEU N°2 - PRESERVER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

Restaurer la continuité biologique

Démantèlement du gué sur le Vénéon, à la fin de la remise en état du site (SOVEMAT)
Aménagement Romanche-Gavet + Franchissabilité Plan du Lac + PE Gavet (EDF)
Démantèlement du barrage de Séchilienne - Noyer Chut (État – DDT)
Suppression du seuil Tardy + Reconnexion du ruisseau de la Touche (SYMBHI)
Suppression du radier du pont du Clôt sur l'Eau d'Olle (Vaujany)

Préserver les zones humides

Inventaire communal des zones humides (Communes ou communautés)
Animation pour la gestion/préservation des zones humides et des tourbières (Cnes, Ctés)
Appui technique pour la sensibilisation aux zones humides (SACO/Comité Rivière)
Mise en valeur des lacs matheysins : roselière du Verney (CC Matheysine)

Assurer la gestion de la ripisylve

Plan de gestion de la végétation (Union/ASRA/SUO) et travaux associés
Prise en compte des espèces invasives dans le plan de gestion de la végétation des digues de la Romanche (ADIDR)
Stratégie de lutte contre les plantes invasives sur tout le bassin versant (SACO/Comité Rivière)

3.2 Programme d'actions

ENJEU N°3 - GERER LES RISQUES D'INONDATION

Limiter les conséquences sur les personnes et les biens d'éventuelles inondations

Projet Moyenne et Basse Romanche (SYMBHI)

Projet plaine de l'Oisans (SYMBHI)

Travaux sur le Vernon (Vizille et communes)

Travaux sur le Vénéon et ses affluents (St Christophe et Venosc)

Confortement des digues de l'Eau d'Olle (ADIDR)

Dispositifs d'alertes de crues (SACO/Comité Rivière, à approfondir)



3.2 Programme d'actions

ENJEU N°4 - PRÉSERVER LA RESSOURCE ET SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Assurer l'alimentation en eau potable des populations, tant en quantité qu'en qualité

Une fiche action « Travaux d'Eau potable » par collectivité locale ou territoriale

Mise en place d'une station de suivi de débit sur la Romanche aval (EDF)

Reprise de la digue du chenal du Lac Mort (EDF/SIERG)

Préservation de la nappe de la plaine de Bourg d'Oisans (SACO)

Périmètres de protection des captages (collectivités)



3.2 Programme d'actions

ENJEU N°5 - RENFORCER LA GESTION LOCALE DE L'EAU

Animer le Contrat de rivière :

Chargée de mission, technicien de rivière (SACO/Comité Rivière)

Évaluer le Contrat :

Bilan à mi-parcours, bilan en fin de Contrat (SACO/Comité Rivière)

Sensibiliser le grand public et Communiquer :

Lettres d'informations, plaquettes thématiques, animations scolaires (SACO/Comité Rivière)

Exposition itinérante (FRAPNA)

Signalétique pédagogique (SACO/Comité Rivière)

Kiosque de l'Eau (SIERG)

Considérer l'eau comme élément du développement touristique :

Volet Loisirs du projet SYMBHI

Valorisation du Canal des Sarrasins (CCO)

**Approbation des fiches actions « générales » sous maîtrise d'ouvrage SACO
au Conseil Syndical du 5 décembre 2011**

4. Zoom sur les fiches actions « zones humides »

1. Inventaire communal des zones humides et inscription dans les documents d'urbanisme

Affiner l'inventaire d' AVENIR réalisé sur tout le département de l'Isère (surface zh > 1 ha) pour chaque commune -> inventaire à l'échelle parcellaire, compatible avec docs urbanisme

Rappel – subventions à hauteur de 80%, cahier des charges étude disponible auprès de la CLE Drac-Romanche

Communes déjà lancées: Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas, Vizille, Champ-sur-Drac...

2. Maîtrise foncière + gestion / préservation zh

3. Appui technique AVENIR (10 jours par an)

5. Point financier: bilan 2009-2011

Budget pour l'élaboration du Contrat de rivière 2009 + 2010 + 2011

Dépenses 2009 + 2010 +2011	
Études	1 100 000 €
Animation	160 000 €
TOTAL	1 260 000 €

Recettes 2009 + 2010 +2011	
Subventions	850 000 €
Participations :	
- 17 communes non adhérentes au SACO	38 000 €
- 23 communes adhérentes au SACO	306 000 €
- SIERG	45 000 €
- EDF	21 000 €
TOTAL	1 260 000 €

5. Point financier: une nouvelle convention pour 2012-2018

Budget prévisionnel du fonctionnement du Comité rivière pour 2012-2018

- **Des études: plan de non prolifération des plantes invasives, réflexion dispositif alerte de crues, appui technique sensibilisation zones humides, bilan à mi-parcours du Contrat de rivière**
 - **Des actions de communication: lettres d'info au grand public, plaquettes thématiques, animations scolaires, signalétique pédagogique**
 - **Des moyens humains pour l'animation: chargée de mission + technicien de rivière**
- > 260 k€ TTC par an = 168 k€ subventions/an + 92 k€ à la charge communes/EDF/SIERG**

Actions du Contrat de rivière sous maîtrise d'ouvrage SACO	Montant global HT sur 3 ans (2012-2015)	Montant TTC sur 3 ans (2012-2015)	TOTAL SUBVENTION S	Reste TTC hors subventions sur 3 ans	Reste TTC annuel hors subventions pour tout le bassin versant	Reste TTC annuel hors subventions perimetre SACO
ACTIONS SUR LE PERIMETRE SACO						
Plan de gestion du transport solide	150 000 €	179 400 €	75 000 €	104 400 €		34 800 €
ACTIONS SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN VERSANT ROMANCHE						
Plan de non prolifération des plantes invasives	40 000 €	47 840 €	32 000 €	15 840 €	5 280 €	
Appui technique sensibilisation zones humides	19 500 €	23 322 €	15 600 €	7 722 €	2 574 €	
Dispositif alerte crues (études)	70 000 €	83 720 €		83 720 €	27 907 €	
				- €	- €	
ACTIONS DE COMMUNICATION / SENSIBILISATION (TOUT LE BV)				- €	- €	
Lettres d'information au grand public (2 par an pdt 3 ans)	54 000 €	64 584 €	43 200 €	21 384 €	7 128 €	
Edition de plaquettes thématiques (1 par an pdt 3 ans)	6 600 €	7 894 €	5 280 €	2 614 €	871 €	
Animations scolaires (pdt 3 ans)	45 000 €	53 820 €	36 000 €	17 820 €	5 940 €	
Signalétique pédagogique rivière	32 500 €	38 870 €	26 000 €	12 870 €	4 290 €	
Etude bilan à mi-parcours du Contrat de rivière (2015)	25 000 €	29 900 €	20 000 €	9 900 €	3 300 €	
Etude bilan à la fin du Contrat de rivière (2018) - provision 50%	40 000 €	47 840 €	32 000 €	15 840 €	5 280 €	
				- €	- €	
MOYENS HUMAINS				- €	- €	
Animation du Contrat de rivière (poste de chargé de mission)	207 000 €	207 000 €	157 500 €	49 500 €	16 500 €	
Animation du Contrat de rivière (poste de technicien de rivière)	177 000 €	177 000 €	138 000 €	39 000 €	13 000 €	
TOTAL	866 600 €	961 190 €	580 580 €	380 610 €	92 070 €	34 800 €
					126 870 €	
Pour mémoire:						
Préservation de la nappe de Bourg d'Oisans	470 000 €	562 120 €	515 590 €	46 530 €		15 510 €

	Pop DGF 2011	Potentiel financier 2011	Participation annuelle pour opérations concernant tout le bassin versant
TOTAL 23 communes membres du SACO	28 899	39 743 591 €	38 720 €
GRAVE (LA)	1 110	975 263 €	1 195 €
VILLAR D'ARENE	458	370 288 €	476 €
CHAMROUSSE	2970	2 818 610 €	3 308 €
CHOLONGE	373	127 067 €	295 €
SAINT-THEOFFREY	539	244 036 €	459 €
BRIE-ET-ANGONNES			200 €
CHAMP-SUR-DRAC	3200	3 178 556 €	3 640 €
JARRIE	3920	7 132 926 €	6 176 €
LAFFREY	407	306 482 €	411 €
MONTCHABOUD	366	239 767 €	351 €
NOTRE-DAME-DE-MESAGE	1245	751 931 €	1 159 €
SAINT-PIERRE-DE-MESAGE	735	409 319 €	666 €
VAULNAVEYS-LE-BAS	1220	754 010 €	1 145 €
VAULNAVEYS-LE-HAUT	3566	2 448 641 €	3 476 €
VIZILLE	7859	6 024 827 €	7 994 €
SAINT-COLOMBAN-LES-VILLARDS			200 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES			200 €
SIERG			15 000 €
EDF			7 000 €
			92 070 €



6. Calendrier

- **Comité de rivière – 12 décembre 2011 à 17h à Gavet (Maison EDF)**
- **Approbation du dossier définitif par le Comité de rivière – début 2012**
- **Envoi du rapport approuvé au Préfet – printemps 2012**
- **Comité technique régional – printemps/été 2012**
- **Comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée – été 2012**
- **Signature du Contrat – automne 2012**



**Comité de rivière Romanche
Lundi 12 décembre 2011
Maison Romanche Énergies à Gavet**

Merci de votre attention

